



AMNESTY INTERNATIONAL

RÉACTION

25 juillet 2019

AILRC-FR

Madagascar. La dénonciation du surpeuplement des prisons par le Premier ministre doit être suivie d'actions

En réaction à une déclaration du Premier ministre de Madagascar mercredi 24 juillet dans laquelle il dénonçait le grave surpeuplement, le maintien prolongé en détention provisoire et d'autres violations des droits humains qui ont cours dans les prisons du pays, Deprose Muchena, directeur d'Amnesty International pour l'Afrique australe, a déclaré :

«La déclaration du Premier ministre Christian Ntsay après sa visite de Toamasina est une mesure positive qui va dans le bon sens. C'est la preuve que le recours excessif à la détention

provisoire à Madagascar a causé un surpeuplement qui atteint de graves proportions. Ses mots doivent être suivis d'actions.

«Cela fait près d'un an, depuis la publication de nos [recherches approfondies](#), qu'Amnesty International avertit que le recours excessif et injustifié à la détention provisoire maintient des milliers de personnes dans des conditions de détention mettant leur vie en danger.

«Le fait que plus de 55% de la population carcérale du pays soit encore en attente de jugement est un exemple flagrant du niveau de dysfonctionnement du système pénal.

«Les autorités doivent libérer rapidement toutes les personnes en attente de jugement dont l'incarcération est injustifiée, arbitraire ou prolongée, notamment les personnes détenues pour des infractions mineures, ou simplement parce qu'elles sont pauvres. Les autorités doivent également accorder des réparations aux victimes de détention provisoire illégale et prendre des mesures afin de construire un système pénal efficace qui respecte les droits humains».

Complément d'information

Le Premier ministre Christian Ntsay a fait part de sa préoccupation concernant la situation des détenus en attente de jugement lors de sa visite de Toamasina, à l'est de Madagascar. Cela fait suite à des violences qui ont éclaté entre des détenus et des gardiens de prison samedi 20 juillet à la prison d'Ambalatavoahangy.

Pour obtenir plus d'informations:

Robert Shivambu

Responsable médias d'Amnesty International pour l'Afrique australe: +27 11 283 6000 ou +27 83 437 5732 ou robert.shivambu@amnesty.org

Tamara LÉGER

Madagascar Programme Advisor - *Conseillère du Programme Madagascar*